

## DOSSIER PRESSE

### **Décharge du Chêne à l'Image à Châtelet : fin des travaux de réhabilitation du site naturel et gestion environnementale**

**Visite ministérielle du mercredi 10 juin 2026 – Châtelet**

**Les travaux de réhabilitation de l'ancienne décharge du Chêne à l'Image, localisée sur le territoire de la Ville de Châtelet, arrivent à leur terme. Cette décharge fait partie des 7 sites prioritaires désignés par le Gouvernement wallon en 2021 dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie – projet 122.**

**Ce mercredi 10 juin 2026, la SPAQUE a eu le plaisir d'accueillir le Ministre wallon de l'Environnement Yves Coppieters afin de lui présenter le résultat de ses opérations ainsi que les aménagements destinés à restaurer le site naturel.**

D'une superficie de 2,6 hectares, la décharge du Chêne à l'Image se trouve à Châtelet, en plein cœur d'une zone boisée et à proximité d'un captage d'eau. Entre 1950 et 1978, 182.000 mètres cubes d'ordures ménagères, de déchets provenant de l'entretien de voiries et de déchets industriels y ont été déversés.

Ces déchets ont engendré des contaminations dans les sols et les eaux du site, notamment dans les mares jouxtant la décharge (présence d'hydrocarbures, métaux lourds, PCB, phénols), transformant ce bosquet a priori paisible en véritable menace pour l'environnement.

En 2021, dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie, le Gouvernement wallon a confié la réhabilitation de cette décharge à la SPAQUE, pour un budget de 3.500.000 euros.

Dès le début de l'année 2022, un déboisement de la zone de déchets ainsi que des études de sols ont été réalisés afin d'élaborer le plan de gestion de la décharge.



Les travaux de réhabilitation ont débuté en octobre 2023 et ont d'abord consisté au toilettage des abords du site, en la gestion de la plante invasive (Renouée du Japon) et en l'excavation et l'évacuation des sédiments pollués provenant de mares. La SPAQUE a alors procédé au reprofilage de l'ensemble de la décharge et à la réalisation de puits de pompage des lixiviats (liquides pollués issus de la percolation des eaux de ruissellement à travers les déchets). Au total, 6 puits ont été placés, reliés par 200 mètres de tuyauterie. Un capping de surface destiné à confiner le massif de déchets a ensuite été mis en œuvre avec des matériaux imperméables (argile et membrane). Le tout a été recouvert d'une couche de terre.



*Reprofilage du massif de déchets avant confinement.*



*Confinement : pose des membranes étanches.*



*Confinement : pose des membranes étanches.*



*Réseau de puits de pompage des lixiviats.*

A proximité des puits, une zone destinée à accueillir les infrastructures techniques liées à la gestion de la décharge a également été aménagée, en fin de chantier.

Car si les travaux de réhabilitation sont sur le point d'être terminés, l'intervention de la SPAQUE ne s'arrête pas pour autant : la décharge entre désormais dans un long processus de post-gestion, jusqu'à ce qu'elle ne présente plus de risque pour l'environnement, pour une durée de 30 ans minimum. Dans le cas de la décharge du Chêne à l'Image, les lixiviats seront pompés puis stockés dans une cuve à demeure. Ils seront ensuite transportés hors site vers un centre de traitement.

Tout au long de cette post-gestion, un contrôle régulier de la qualité des eaux de surface, des nappes aquifères, de l'air ambiant, ainsi que des sols et des sous-sols sera également réalisé.

## Cohabitation avec la faune locale : chantier adapté

Au sud-ouest de la décharge se trouve la grotte dite de l'Agouloir, classée site Natura 2000 et reprise sous le statut de Cavités souterraines d'intérêt scientifique (CSIS). Des colonies de chauve-souris ayant élu domicile dans cette grotte depuis plusieurs années, des précautions particulières ont été prises, en concertation avec le DNF (Département de la Nature et des Forêts du Service public de Wallonie). Ainsi, afin de respecter la période d'hibernation, les travaux bruyants ont été interdits à proximité de la grotte d'octobre à avril, et ce chaque année.

## Réhabilitation du site naturel

Les travaux entrepris sur la décharge du Chêne à l'Image dépassent le chantier de réhabilitation « classique ». Dans le cas présent, le plan de gestion de la décharge a été élaboré en fonction d'un projet de restauration de la nature en lien avec le réseau écologique local et développé en collaboration avec le DNF.

Biodiversité et travaux de réhabilitation sont donc loin d'être incompatibles. Cette décharge étant située au cœur d'une forêt, elle deviendra une zone naturelle destinée à favoriser la biodiversité locale. Une couche de terre appropriée à la création d'un habitat de haute valeur (pelouse calcaire) a été mise en œuvre sur l'ensemble du périmètre de la décharge, avant d'être ensemencée d'un mélange de fleurs de prairie locales. Cette pelouse calcaire vient renforcer le maillage local de cet habitat et vient en soutien aux populations d'insectes pollinisateurs.

Lors des travaux, une zone humide située en contrebas de la décharge a également fait l'objet d'un certain nombre d'aménagements, en particulier un curage, la reconstruction des berges et l'abattage des arbres en périphérie pour une mise en lumière du plan d'eau. Grâce à la gestion de la décharge et des eaux de ruissellement, mais aussi au regain de lumière, ce plan d'eau a vu revenir amphibiens, insectes et oiseaux. Des pierriers ont été aménagés.

Enfin, des refuges pour chauve-souris ont été installés au sein d'une conduite d'eau située entre la zone décharge et le plan d'eau, et dont le diamètre a été volontairement augmenté à cette fin.



*Plan d'eau situé en contrebas de la décharge.*



*Conduite d'eau reliée au plan d'eau.*

## **Plan de Relance de la Wallonie – projet 122 : 7 décharges prioritaires**

En 2021, le Gouvernement wallon, dans le cadre de son Plan de Relance – projet 122, a octroyé une enveloppe de 44,4 millions d’euros à la SPAQUE afin de procéder à la gestion et à la remise en état de sept décharges prioritaires : la décharge d’Ormont à Tournai, Basse Wavre à Wavre, la décharge de Limoy à Namur, Le Chêne à l’Image à Châtelet, le Marais à Boussu, la Crayère des Fonds de Morvau à Binche, et la Carrière du Radar à Flobecq.

### **Missions supplémentaires**

Fin 2025, afin d’accélérer la dépollution et de répondre aux objectifs de la Déclaration de Politique Régionale, le Gouvernement wallon a validé un nouveau plan d’action dans lequel la SPAQUE aura pour missions :

- de réhabiliter trois décharges prioritaires : Chemin de Surisse à Dalhem, Trou Hachez à Soignies et Fond du Houtia à Hannut. Le coût total de la réhabilitation de ces trois anciennes décharges est évalué à 6 millions d’euros ;
- de proposer des actions supplémentaires intégrant les enjeux environnement-santé, notamment la lutte contre les PFAS et autres polluants émergents. Sur base des retours d’expérience, environ 15 % des sites investigués pourraient présenter un risque réel de dispersion des PFAS vers les ressources en eau. Pour ces sites, une phase complémentaire d’étude approfondie permettra de définir des recommandations opérationnelles et un plan d’actions à destination du Gouvernement wallon ;
- de dresser un état des lieux actualisé des anciennes décharges inventoriées en Wallonie (mission faisant partie intégrante du contrat de gestion liant la SPAQUE au Gouvernement wallon). À ce jour, 298 décharges ont été identifiées et versées dans la Banque de données de l’État des Sols (BDES). Parmi elles, 79 décharges seront considérées comme prioritaires en début de mission et feront l’objet d’investigations ciblées sur les eaux souterraines et de surface. Une deuxième phase de priorisation est prévue en milieu de convention pour intégrer les nouveaux sites inventoriés.

### **Pour toute question :**

**Jérôme Hardy | Porte-parole du ministre Yves Coppieters**  
0497/54.02.51 – [jerome.hardy@gov.wallonie.be](mailto:jerome.hardy@gov.wallonie.be)

**Caroline Charlier | Porte-parole de la SPAQUE**  
0496/51.23.52 – [c.charlier@spaque.be](mailto:c.charlier@spaque.be)

## **Intervention du Ministre de l'Environnement**

Nous sommes ici aujourd'hui à Châtelet, sur le site du Chêne à l'Image, pour marquer l'aboutissement d'une étape importante : celle de la réhabilitation d'une ancienne décharge qui, pendant de nombreuses années, a constitué une pression pour l'environnement, pour les sols, pour les eaux, et donc aussi pour la santé publique.

Cette réhabilitation s'inscrit dans une dynamique lancée en 2021 dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie.

Aujourd'hui, le Gouvernement a choisi de poursuivre cet effort et même de l'amplifier. C'est dans ce contexte qu'un nouveau plan d'action a été confié à la SPAQUE à la fin de l'année 2025. Il prévoit la réhabilitation de trois nouveaux sites prioritaires, en plus des sept sites décidés en 2021, des investigations ciblées sur les PFAS, ainsi qu'un état des lieux actualisé des anciennes décharges inventoriées en Wallonie. En d'autres termes, nous renforçons nos moyens pour prévenir, surveiller et intervenir là où l'environnement et la santé l'exigent.

Le site que nous visitons aujourd'hui est emblématique à plusieurs titres. D'abord, par sa localisation et par sa sensibilité : nous sommes ici dans une zone boisée, à proximité d'un captage d'eau, dans un environnement qui exige une vigilance particulière. Ensuite, par la réponse publique qui y a été apportée : une réponse fondée sur l'expertise, pour maîtriser les risques, rendre ce site plus sûr sur le plan environnemental et lui permettre de retrouver une vocation en phase avec son environnement naturel.

Le site du Chêne à l'Image montre qu'une la réhabilitation ambitieuse ne se limite pas à confiner ou à sécuriser. Elle doit aussi donner une nouvelle affectation au site. C'est tout l'intérêt du travail mené ici.

Au-delà de la dépollution et du confinement, ce projet a intégré une véritable restauration des sols et de ses fonctions écologiques. Cette approche est particulièrement intéressante, car elle montre que la réhabilitation environnementale et la biodiversité peuvent se renforcer mutuellement.

Nous devons toutefois rester lucides : la fin des travaux n'est pas la fin de l'histoire.

Le site entre à présent dans une phase de post-gestion de longue durée, avec surveillance environnementale et gestion continue des lixiviats. C'est une réalité qu'il faut assumer afin de garantir dans le temps la sécurité environnementale du site.

Je terminerai ici en saluant le travail de la SPAQUe, de ses équipes, de l'ensemble des partenaires techniques et des administrations, ainsi que la concertation menée avec les acteurs de terrain.

Ce site est un bel exemple de transformation d'un passif environnemental lourd en opportunité de restauration écologique, tout en assurant la protection durable de l'environnement et des ressources en eau.